

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4320 MARDI 23 AOÛT 2022

KINSHASA

L'usine de traitement d'eau de Lemba Imbu bientôt opérationnelle

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, va inaugurer ce mardi la nouvelle usine de production d'eau potable de Lemba Imbu, dans la périphérie sud de Kinshasa, apprend-on de la cellule de communication de la présidence.

Située à une trentaine de kilomètres du centre-ville au confluent des rivières N'djili et Lukaya, la nouvelle usine de traitement d'eau de Lemba Imbu a une capacité de production de 35000 m³ d'eau potable pour sa première phase opérationnelle et devrait atteindre les 2x 85000 m³ d'eau à sa troisième phase.



Vue extérieure de l'Usine de traitement d'eau de Lemba Imbu

INFRASTRUCTURES

Mise en service de la salle polyvalente communale de Bandalungwa



Coupure du ruban symbolique

L'administration communale et la population de Bandalungwa, représentée par les chefs des quartiers et des rues ainsi que la notabilité de cette municipalité, étaient dans la joie, le 20 août, à l'occasion de la mise en service du bâtiment construit dans l'enceinte de la maison communale.

Cet ouvrage, qui abrite plusieurs locaux, consacre la matérialisation de l'extension du Programme de la coopération entre cette municipalité congolaise et la commune bruxelloise de Woluwe-Saint-Lambert, jadis axée uniquement sur les matières de l'état civil et de la population.

Page 2

SUCCÈS DU 42^E SOMMET ORDINAIRE DE LA SADC

Le président Félix Tshisekedi satisfait par le déroulement des travaux



Le président Félix Tshisekedi et ses pairs de la région

L'occasion était donnée au chef de l'Etat, à la faveur du soixante-cinquième conseil des ministres qu'il a présidé le 19 août à la cité de l'Union africaine, de remercier tous ceux qui ont concouru à la réussite

du 42^e sommet ordinaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), tenu à Kinshasa du 9 au 17 août 2022.

L'autorité suprême du pays a trouvé des mots justes pour

remercier le gouvernement et toutes les structures ayant été impliquées dans la réussite de ces assises qui ont permis à la République démocratique du Congo (RDC) d'affirmer sa vocation de leadership régional.

Page 3

SANTÉ

Les journalistes outillés en santé maternelle

Page 3

INFRASTRUCTURES

Mise en service de la salle polyvalente communale de Bandalungwa

Le bâtiment abrite, en plus de la grande salle, une bibliothèque, le bureau du quartier Adoula ainsi que d'autres locaux de service.

L'administration communale et la population de Bandalungwa représentée par les chefs des quartiers et des rues ainsi que la notabilité de cette municipalité étaient dans la joie, le samedi 20 août, à l'occasion de la mise en service du bâtiment construit dans l'enceinte de la maison communale devant abriter la salle de spectacle, une bibliothèque, le bureau du quartier Adoula ainsi que d'autres locaux de service. Cet ouvrage, réalisé dans le strict respect des normes qui régissent la passation des marchés publics, revêt une importance assez particulière pour la commune de Bandalungwa, étant donné qu'il consacre la matérialisation de l'extension du programme de la coopération entre cette

municipalité congolaise et la commune bruxelloise de Woluwe-Saint-Lambert, jadis axée uniquement sur les matières de l'état civil et de la population. La mise en service de ce bâtiment a donc été une occasion pour le bourgmestre de cette municipalité, Thierry Bayllon Gaibene, de saluer ce partenariat entre les communes bruxelloise et kinoise, qui a permis la réalisation de cette œuvre architecturale.

Une réalisation de plus

L'ouvrage réalisé par la société I-Construct Hi-tech (I-CHT) se compte parmi d'autres réalisées dans le cadre de ce partenariat entre Bandalungwa et Woluwe-St-Lambert dont les bâtiments de cinq quartiers et leur équipement en mobiliers au bénéfice de la commune kinoise.

Ce bâtiment, a rappelé le bourgmestre Gaibene, est l'une des réalisations de ce partenariat avec la commune belge, qui vise



Le planting d'arbre devant le bâtiment

de la ville-province de Kinshasa ». ET de remercier également le bourgmestre de la commune de Woluwe-St-Lambert, Olivier Maingen, ainsi que Véronique du Moulin et Patrick de Muluaenare, personnel de la commune bruxelloise, pour les efforts dans le cheminement de cette coopération communale et leur attachement au développement de la commune de Bandalungwa. Sur le plan administratif, ce projet, a souligné le bourgmestre Gaibene, a apporté la modernisation et l'innovation en double sens. A l'en croire, la commune de Bandalungwa dispose désormais d'un cadre de service approprié pour le quartier Adoula, le dernier quartier qui va dorénavant évoluer dans un local où les agents peuvent se sentir dans les meilleures conditions de travail. Mais également, la municipalité de Bandalungwa aura à tenir ses réunions et organiser des cérémonies dans un cadre idéal. Alors que sur le plan des infrastructures, cette bâtisse représente une acquisition de plus pour la municipalité. Sur le plan

de la ville-province de Kinshasa ». ET de remercier également le bourgmestre de la commune de Woluwe-St-Lambert, Olivier Maingen, ainsi que Véronique du Moulin et Patrick de Muluaenare, personnel de la commune bruxelloise, pour les efforts dans le cheminement de cette coopération communale et leur attachement au développement de la commune de Bandalungwa.

Sur le plan administratif, ce projet, a souligné le bourgmestre Gaibene, a apporté la modernisation et l'innovation en double sens. A l'en croire, la commune de Bandalungwa dispose désormais d'un cadre de service approprié pour le quartier Adoula, le dernier quartier qui va dorénavant évoluer dans un local où les agents peuvent se sentir dans les meilleures conditions de travail. Mais également, la municipalité de Bandalungwa aura à tenir ses réunions et organiser des cérémonies dans un cadre idéal. Alors que sur le plan des infrastructures, cette bâtisse représente une acquisition de plus pour la municipalité. Sur le plan

culturel, enfin, le nouveau bâtiment, avec sa bibliothèque permet à Bandalungwa de confirmer sa place légendaire, de centre culturel, au niveau de la ville de Kinshasa. Le représentant de la Société I-CHT, l'ingénieur Benjamin Nanzami a remercié les autorités communale de Bandalungwa et Woluwe-Saint-Lambert, pour la confiance placée à cette entreprise. Il a également noté que ce chantier est réalisé sans incident majeur. Et de promettre de rester à la disposition de ce partenariat pour d'autres projets à venir.

Du côté de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, Véronique du Moulin a salué les réalisations de ce partenariat avec Bandalungwa, qui date de près de onze ans et dont cet ouvrage constitue la charnière avec d'autres projets et un nouvel engagement dans le cadre de l'environnement, de l'aménagement d'espaces, de la jeunesse, etc. Ce cadre de la commune bruxelloise a, par ailleurs, promis de continuer dans l'aménagement de cette bibliothèque et son équipement en livres et la

dotation d'un bibliothécaire. Et de noter qu'un lot de livres au bénéfice de cette bibliothèque se trouve déjà sur le territoire congolais.

La représentante du gouverneur Gentiny Ngobila à cette cérémonie, la ministre provinciale chargée de la Culture et des Arts, Yvette Tabou, a vanté cette coopération décentralisée et le programme de coopération communale, avec l'aboutissement de ce projet. « La construction de ce bâtiment est un signal fort du dynamisme de cette coopération. Elle rejoint la vision du gouverneur Ngobila », a-t-elle fait savoir. Et de noter que ce projet est un appui majeur pour Bandalungwa, dans la gestion de sa population. La ministre Tabou a, par ailleurs, rassuré de l'accompagnement du gouvernement provincial pour la continuité de ce programme de coopération communale.

Afin d'honorer cette réalisation, plusieurs personnalités ont relevé de leur présence cette cérémonie. Il s'agit du député national Florent Lebe, du président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godefroid Mpoyi, du bourgmestre de la commune de Matete, Raphaël Kasongo, et d'autres notables de cette municipalité-sœur dont le président du Comité local de développement de Matete, Félix Kudia Luvanga, ainsi que la directrice du Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, Catherine Brahi. Pour marquer la continuité de cette coopération, des arbres ont été plantés devant ce bâtiment par la ministre, représentante du gouverneur, le président de l'APK, le bourgmestre Gaibene et Mme Véronique du Moulin.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉUSSITE DU 42^E SOMMET DE LA SADC

Le satisfécit du président Félix Tshisekedi

L'occasion était donnée au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à la faveur du soixante-cinquième conseil des ministres qu'il a présidé, le 19 août, à la Cité de l'Union africaine de remercier de vive voix tous ceux qui ont concouru à la réussite du 42^e sommet ordinaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), qui s'est tenu à Kinshasa du 9 au 17 août.

Dans sa traditionnelle communication à l'intention des membres de l'exécutif national, rapporte le compte-rendu fait par le porte-parole du gouvernement, le président de la République n'a pas manqué de féliciter et, surtout, de remercier de vive voix le peuple congolais, le gouvernement et toutes les structures ayant été impliquées dans la réussite de ces assises qui ont permis à la République Démocratique du Congo (RDC) d'affirmer sa vocation de leadership régional.

«*Promouvoir l'industrialisation au moyen de l'agro-transformation, la valorisation des minéraux et du développement des chaînes de valeur régionale en vue d'atteindre une croissance économique inclusive et durable* », telle a été la thématique ayant sous-tendu cette rencontre qui aura marqué l'investiture de la RDC à la tête de cette institution sous-régio-

nale. Pour le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le fait pour la RDC d'assumer cette année la présidence tournante de cette organisation appelle à une prise de conscience quant aux responsabilités que revêt ce statut au-delà du grand retour que signe le pays sur l'échiquier international depuis son investiture à la magistrature suprême.

Revenant sur le déroulement du sommet proprement dit, le garant de la nation a indiqué que celui-ci a manifestement concouru «*à réitérer la volonté de la Sadc à promouvoir et à renforcer la coopération socio-économique, politique et sécuritaire entre ses États membres ainsi qu'à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité* ». Et pour mieux illustrer ses propos, il a pris pour exemple les efforts entrepris avec la Zambie dans la valorisation des minéraux et de déve-



Le président Félix Tshisekedi et ses pairs de la région

loppement des chaînes des valeurs régionales à travers la construction d'une usine de confection des batteries à base de lithium en RDC. Intervenant à la suite de la communication du président de la République, le Premier ministre, Sama Lukonde, a d'abord tenu à le féliciter pour sa prise de fonction en tant que pré-

sident en exercice de la Sadc. Ensuite, il lui a rassuré de l'engagement du gouvernement à travailler à ses côtés pour la réussite de son mandat à la tête de cette organisation sous-régionale. Rappelons qu'au cours de ce sommet, les seize Etats membres de la Sadc, représentés par une dizaine des

chefs d'Etat, se sont engagés, entre autres, pour le développement des chaînes de valeur régionales en vue d'atteindre la croissance économique inclusive. L'engagement a été pris d'accélérer la mise en œuvre des projets pertinents et connexes en vue d'atteindre cet objectif.

Alain Diasso

SANTÉ

Les journalistes outillés en santé maternelle

Dans l'objectif de renforcer les capacités des professionnels des médias dans le traitement des informations liées à la santé maternelle, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) a organisé récemment à leur intention une session de formation au tour de cette problématique.

Au cours de la formation, plusieurs thématiques ont été développées par les facilitateurs afin de permettre aux journalistes d'être suffisamment outillés pour bien traiter les questions de la santé maternelle. Les interventions des journalistes dans le jeu de questions-réponses ont démontré leur intérêt à ce sujet. «*Comment susciter l'intérêt chez les professionnels des médias et renforcer leurs capacités sur le traitement et la diffusion des informations sur la santé maternelle en République démocratique du Congo? Comment créer un pool des journalistes, des blogueurs y compris les animateurs des radios communautaires qui accompagnent la mise en œuvre des activités de l'UNFPA* » sur le terrain ? Ce sont autant de préoccupations des participants

qui ont trouvé satisfaction aux réponses des facilitateurs.

En plus des exposés en plénière, les professionnels des médias ont fait des travaux en carrefour pour bien décortiquer ce sujet. Au terme de cette formation, leur satisfaction a été au comble. Comme l'a fait savoir Princesse Iso Bomba, journaliste à Nouvel Observateur : «*Je suis reconnaissante envers les organisateurs de cette formation qui nous a permis d'améliorer nos connaissances dans le domaine de la santé maternelle et, surtout, de susciter en nous cet intérêt à ne pas laisser passer inaperçu ce sujet dans nos productions, puisque nous avons de la matière* ».

Rappelons qu'au cours de cette formation, les experts de l'UNFPA dans le domaine de la santé ont passé en revue les matières



Une femme ne doit pas mourir en donnant la vie./PhNet

relatives à la santé maternelle en République démocratique du Congo. Il s'agit notamment des causes liées à la mortalité maternelle, à savoir l'hémorragie génitale, l'avortement, les infections, l'hypertension et autres. Ils ont également exposé sur des stratégies de riposte aux décès maternels. Il s'agit de

mettre en disposition les ressources humaines en santé maternelle (les sages-femmes), les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, la surveillance des décès maternels, la planification familiale, la santé sexuelle et de reproduction des jeunes et des adolescents. pour sa part, le

facilitateur, Obul Okwes, enseignant à l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication, a fait observer aux participants quelques orientations techniques sur le traitement journalistique des questions liées à la santé maternelle.

Blandine Lusimana

VIE DES PARTIS

Jonathan Diyoka appelle la jeunesse congolaise à capitaliser son énergie

Le jeune leader politique et un des dirigeants de la jeunesse du Leadership et gouvernance pour le développement (LGD), qui incarne les valeurs Matata, pense qu'il faut compléter la mission de Patrice-Emery Lumumba pour le Congo en particulier et l'Afrique en général, en accédant à l'indépendance économique et au développement durable, après avoir été doté d'une indépendance politique.

Dans un entretien, le 22 août, avec Le Courrier de Kinshasa, Jonathan Diyoka insiste sur les valeurs qu'incarnent son parti politique, LGD et son président national, l'ex-Premier ministre, le sénateur Matata Ponyo Mapon. Pour cet économiste de formation et autodidacte dans plusieurs domaines, entrepreneur et homme d'affaires vivant à Kinshasa, l'objectif principal de cette formation politique est de compléter la mission de Patrice-Emery Lumumba pour le Congo en particulier et l'Afrique en général. « Après nous avoir doté d'une indépendance politique, notre part aujourd'hui est d'accéder à l'indépendance économique et au développement durable », a-t-il affirmé. Et de noter que pour y arriver, LGD prône le sérieux, la rigueur et l'esprit de travail.

Mais Jonathan Diyoka, qui affirme avoir adhéré au LGD avant son existence, a souligné que cette formation politique est plus qu'un

parti. « C'est une stratégie, une technique, une philosophie, s'imprégnant des valeurs du président national, Matata Ponyo Mapon. Nous nous sommes engagés à ce parti solution pour servir notre pays et notre population, en les emmenant vers une indépendance économique et un développement durable », a-t-il indiqué.

Chacun à sa part dans ce Congo prospère et grand Réagissant par rapport aux antivaleurs, qui sont devenues un mode de vie en République démocratique du Congo (RDC), Jonathan Diyoka, qui a été formé dans les moules de l'école Matata Ponyo affirme que la place de son mentor et toutes les personnes de son école n'est pas forcément aux côtés de ces gens-là, qui ont adopté comme mode de vie les antivaleurs. Mais, note-t-il, chacun doit apporter sa pierre dans la construction du Congo que l'on veut grand et prospère. « Le combat que nous menons est un combat



Matata Ponyo encadré par les jeunes de son parti dont Diyoka Jonathan de lumière et nous croyons en tous les Congolais pour contribuer à cette lutte. Nous sommes tous Congolais et au Congo, chacun a sa place pour défendre ses idéaux et opinions », a-t-il souligné. Notons que, avec cet apport de tous ses fils et toutes ses

filles, l'avenir du Congo est radieux, ce leader de la jeunesse de LGD appelle les jeunes congolais à aimer leur pays, la RDC, et de se savoir responsables de leur environnement ou entourage. « C'est la base pour être un bon citoyen et aider son pays, en optant pour les meilleures décisions », a-t-il fait savoir. Et d'appuyer que la jeunesse doit savoir que l'énergie qui la déborde a une raison. « Alors, capitalisons cela », a-t-il insisté. Jonathan Diyoka, qui affirme être Congolais de père et de mère, dit qu'il s'identifie « rdcien. » « Premièrement, c'est pour mettre en avant un autre aspect de ce que nous sommes, donc Congolais », a-t-il dit. Regrettant ce fléau de tribalisme qui pèse sur le vécu de la population, ce Congolais et leader de la jeunesse au sein de LGD pense qu'entant qu'acteur politique prônant des valeurs, cet appel à l'unisson constitue sa stratégie pour lutter contre le tribalisme.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL

Mbemba, Akolo, Banza et Muleka buteurs congolais en Europe

Les Congolais ont fait trembler les filets adverses le week-end dernier dans les championnats en Europe. C'est le cas de Chancel Mbemba, Chadrac Akolo, Simon Banza, Jackson Muleka.

Le défenseur international congolais Chancel Mbemba a signé son premier but avec son nouveau club, l'Olympique de Marseille. Il a ouvert la marque à la 70^e minute contre Nantes de son coéquipier ne sélection, Samuel Moutoussamy, mettant le stade Vélodrome de Marseille dans l'ébullition. Titulaire depuis le début du championnat, il ouvre déjà son compteur-but dès la troisième journée, étant du reste désigné « homme du match » après avoir rendu une copie quasi-parfaite.

« On a mouillé notre maillot, félicitations à l'équipe. Mon but, c'est grâce à tous mes coéquipiers, ce n'était pas facile, mais j'ai pris l'opportunité et j'ai marqué », a déclaré l'ancien joueur de Porto au Portugal, de Newcastle en Angle-



Jackson Muleka

terre, Anderlecht de Belgique et FC MK de Kinshasa en conférence de presse d'après-match. Marseille a battu Nantes par deux buts à un, en dépit d'avoir évolué pendant plusieurs minutes en infériorité numérique.

La performance du week-end est à mettre à l'actif de l'ailier international Chadrac Akolo et son nouveau club Saint-Gallen en Suisse. Ils ont atomisé la formation

Banza est en train d'écrire une histoire passionnante au Portugal en deux saisons. Il a participé à la nette victoire de Braga sur Maritimo (cinq buts à zéro) en inscrivant le quatrième but à la 57^e minute. Il est déjà à quatre buts et trois matchs.

Arrivé cet été de Kasimpasa, l'ancien buteur de Mazembe et du Standard de Liège, Jackson Muleka, lance sa saison à Besiktas Jk. Il a atten-

du la troisième journée pour ouvrir son compteur-but face Karagumruk. Besiktas l'a emporté par quatre buts à un, et Muleka a marqué le but du trois à zéro à la 50^e minute, sur une passe décisive de son compatriote et coéquipier en sélection, Arthur Masuaku arrivé lui aussi cet été en provenance de West Ham en Angleterre. Un but cent pour cent congolais.

Martin Engimo



Chancel Mbemba

SOMALIE

Le peuple opposé à un éventuel dialogue avec les shebab

Estimant qu'une approche militaire est insuffisante pour mettre un terme à l'insurrection violente des extrémistes menée depuis plus de dix ans dans le pays, l'actuel président somalien, Hassan Cheikh Mohamoud, et son gouvernement, n'excluent pas de discuter avec les shébab pour chercher à y ramener la paix. Ce que la population ne veut nullement entendre parler, souhaitant que les insurgés soient poursuivis jusqu'à leurs derniers retranchements et chassés hors du pays.

Elu en mai après avoir été président de 2012 à 2017, le chef de l'Etat a déclaré que les approches passées pour vaincre les shebab n'avaient pas fonctionné et que son gouvernement était ouvert à des alternatives, y compris des pourparlers, le cas échéant. « Le gouvernement ne négocierait avec le groupe djihadiste que lorsque le moment sera jugé opportun (...). Nous ne sommes pas actuellement en position pour négocier avec les shebab. Nous le ferons, au bon moment », a confié le président.

En clair, les autorités envisagent de tout mettre en œuvre pour asseoir la paix en Somalie, parce qu'elles sont rassurées que les shebab ont « développé un mécanisme d'adaptation à la riposte militaire qui ne peut pas être éliminé uniquement par la force ». Ils l'ont fait de « de sorte que même si leurs installations sont détruites, ils ont la capacité de les rétablir et de retourner sur le champ de bataille », précise-t-on.

Dans le cadre des négocia-

tions envisagées, les dirigeants du pays cherchent à créer des voies et moyens pour que la population meurtrie par les violences retrouve la quiétude partout. « Même maintenant... nous ouvrons la porte à tous ceux qui veulent dénoncer la violence, les idéologies extrémistes et rejoindre une vie normale en Somalie », a révélé Hassan Cheikh Mohamoud. Il justifié le choix de possibles pourparlers avec les extrémistes, parce que « l'approche militaire pour vaincre les shebab adoptée par les administrations précédentes soutenues par des partenaires étrangers ne s'était pas avérée suffisante ». En attendant, l'ancien universitaire et militant pour la paix a dit qu'il fallait d'abord couper les flux financiers des shebab et contrer leur message haineux pour compléter une approche militaire dans le combat contre ces derniers.

Si peu de temps après son arrivée au pouvoir, Hassan Cheikh Mohamoud avait sa-

lué l'annonce du président américain, Joe Biden, de redéployer des troupes américaines en Somalie, annulant une décision de Donald Trump de retirer la plupart des forces américaines dans la lutte contre les shebab, aujourd'hui, rien n'a changé sur le terrain. Les insurgés sont toujours déterminés à combattre le régime en place.

Condamnations unanimes de l'attaque d'un hôtel de Mogadiscio

L'idée de dialoguer avec les shebab ne fait pas l'unanimité dans le pays. En effet, selon des observateurs, une bonne partie de la population veut que le gouvernement poursuive la lutte contre ces terroristes jusqu'à les chasser définitivement du pays. Ce qui n'est pas encore le cas, puisque ces combattants islamistes restent implantés dans de vastes zones rurales. Et ils ont intensifié leurs attaques ces derniers mois. La dernière en date perpétrée le 19 août, qui visait un hôtel

de la capitale Mogadiscio, a fait 21 morts et plus d'une centaine de blessés, suscitant les réactions de la communauté internationale. L'Union africaine, les alliés de la Somalie, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et la Turquie, pour ne citer que ces pays, ainsi que l'ONU, ont fermement condamné l'attaque.

Cette attaque meurtrière intervient quatre jours après que l'armée américaine a tué dans une frappe aérienne 13 miliciens de ce groupe islamiste affilié à Al-Qaïda. C'était alors que ces extrémistes musulmans s'attaquaient à des soldats des forces régulières somaliennes dans une zone reculée de ce pays de la Corne de l'Afrique. Un communiqué du commandement militaire américain en Afrique (Africom) indique que la frappe a été menée près de Teedaan, à environ 300 km au nord de la capitale Mogadiscio. Il s'agissait d'une deuxième frappe en moins d'une semaine dans cette zone proche de la frontière éthiopienne.

Malgré la récente mort d'Ayman al-Zawahiri, tué précédemment dans une frappe américaine à Kaboul, plusieurs analystes s'accordent à dire que sa disparition n'entamera pas les capacités des groupes affiliés à Al-Qaïda dont les shebab. En effet, après avoir succédé en 2011 à Oussama ben Laden assassiné dans un raid américain au Pakistan, ce dirigeant terroriste a joué un rôle moteur dans le processus de décentralisation qui a permis à Al-Qaïda de survivre aux épreuves, selon Hans-Jakob Schindler, directeur de l'ONG Counter-Extremism Project, ancien expert des Nations unies sur le djihadisme. « Il a intégré au réseau d'importants nouveaux acteurs, comme les Shebab, qui contrôlent maintenant 30% de la Somalie, et a supervisé la formation en 2017 du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, nouvelle coalition d'Al-Qaïda en Afrique de l'ouest », affirme-t-il.

Nestor N'Gampoula

RELIGION

L'église CIFMC fermée jusqu'à nouvel ordre

« En vue de garantir la paix et l'ordre public, les activités de l'association culturelle dénommée « Ministère chrétien du combat spirituel » sont suspendues, jusqu'à nouvel ordre, sur toute l'étendue du territoire national », souligne l'arrêté signé par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Georges Mbaka, rendu public le 20 août à Brazzaville.

Au Ministère chrétien du combat spirituel, section Brazzaville, une crise de leadership oppose deux camps avec en leur sein de hauts responsables. Un camp soutient la décision des enfants Olangui de dissoudre l'autonomie financière de la section de Brazzaville afin de tout rattacher à Kinshasa qui devrait désormais décider de la gestion des fonds tandis que l'autre camp s'y oppose. La situation a suscité des tensions qui



auraient pu troubler l'ordre public.

Pour éviter le pire, l'autorité compétente a suspendu les activités de cette congrégation religieuse en intimant l'ordre aux préfets des départements et aux agents de la force publique de veiller à ce que cette décision soit respectée à la lettre. Aux dernières nouvelles, les tendances devraient se réunir ce 22 août pour accorder leurs violons.

Rominique Makaya

TCHAD

Les débats du dialogue national reportés

Les débats du dialogue national inclusif et souverain ouvert, le 20 août, à N'Djamena (Tchad) ont été reportés au 23 août, pour des raisons organisationnelles.

« Un moment décisif pour l'histoire de notre pays. Ce dialogue doit tracer les voies d'un nouveau départ vers un Tchad prospère débarrassé des périodes troubles », a déclaré lors de la cérémonie d'ouverture Mahamat Idriss Déby, le chef de la junte au pouvoir qui a donné le coup d'envoi du dialogue national inclusif. En outre, il a décrit ce dialogue comme « l'ultime rendez-vous » pour la paix dans le pays.

Le dialogue national inclusif entre l'opposition civile et la junte au pouvoir au Tchad, depuis avril 2021, a pour objectif de « tourner la page de la transition et permettre d'organiser des élections libres et démocratiques ».

Au début de la transition, Mahamat Idriss Déby avait promis d'organiser un dialogue avec l'opposition pour permettre le retour du pouvoir aux civils, dans un délai de dix-huit mois, renouvelable une fois. « C'est une immense responsabilité historique pour la-

quelle nous n'avons que deux choix: l'assumer ou la trahir », a-t-il dit.

Au total, 1.400 délégués, membres de syndicats, de partis politiques et du CMT, se réuniront pendant vingt-et-un jours, pour discuter de la réforme des institutions et d'une nouvelle constitution, qui sera ensuite soumise au référendum. Les questions de paix et des libertés fondamentales seront également évoquées.

« Les portes du dialogue demeurent ouvertes », a affirmé en conclusion de son discours Mahamat Idriss Déby.

« Il est grand temps de stopper la spirale de la violence dans ce pays qui a connu depuis son indépendance en 1960 de nombreux coups d'Etat. Il est temps d'enterrer la hache de guerre », a déclaré le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, présent à la cérémonie.

Yvette Reine Nzaba

« SOUTIEN AUX TERRORISTES » AU MALI

La France dénonce des «accusations insultantes»

Dans une lettre adressée aux Nations unies, les autorités maliennes de transition accusent Paris de collecter des renseignements au profit des groupes terroristes au Sahel et de leur larguer des armes et des munitions. L'ambassade de France à Bamako dément et présente son bilan.

L'ambassade française à Bamako répond à ces accusations formulées par la diplomatie malienne, affirmant que Paris avait « collecté des renseignements au profit des groupes terroristes [afin de] leur larguer des armes et des munitions », sur son compte twitter. « La France n'a pas évidemment soutenu directement ou indirectement ces groupes terroristes », peut-on lire. L'ambassade revient sur l'intervention française au Mali entre 2013 et 2022 répond à la demande des autorités maliennes, pour stopper les terroristes. Le bilan présenté est le suivant : « la France a libéré de nombreuses villes maliennes qui étaient tombées entre les mains des terroristes, lesquels imposaient leur règne de terreur – interdiction de l'éducation, meurtres, punitions corporelles –, notamment à Tombouctou et à Gao [...] En 9 ans, Paris a neutralisé plusieurs centaines de terroristes au Mali et mis hors d'état de nuire deux figures historiques du terrorisme dans la région », notamment le chef du groupe État Islamique, Adnan Abou Walid al-Sahraoui et le chef d'al Qaïda au Maghreb islamique, Abdelmalek Droukdel. « Dans tous les communiqués des groupes terroristes, la France était jusqu'à son départ désignée comme leur ennemi numéro un. 53 soldats français, dont



Le général Bruno Baratz

la mission consistait avant tout à lutter contre les groupes terroristes » sont morts au Mali, poursuit l'ambassade de France. Et de préciser : « La France n'a évidemment jamais soutenu, directement ou indirectement ces groupes terroristes, qui demeurent ses ennemis désignés sur l'ensemble de la planète ».

Dans une lettre de trois pages, adressée le 15 août à l'ONU, le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, a accusé l'armée fran-

çaise de soutien aux jihadistes, énumérant une série de cas présentés comme des « violations répétitives et fréquentes de l'espace aérien malien par les forces françaises » : « drones, hélicoptères ou avions de chasse » auraient survolé le Mali « sans autorisation » de Bamako. Une cinquantaine de cas auraient été enregistrés depuis le début de l'année. Abdoulaye Diop demande une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU et menace : « en cas de persistance de cette posture

qui porte atteinte à la stabilité et à la sécurité de notre pays, le Mali se réserve le droit de faire usage de la légitime défense ». Il dénonce des « activités d'espionnage », citant des « colis largués » par l'armée française, comme à Labezanga, le 8 août dernier. Cette dénonciation vient après l'épisode du charnier de Gosi : Des corps enterrés rendus par Barkhane aux forces maliennes. Charnier qui sera attribué par le Mali aux soldats français et par la France à l'armée malienne et aux mercenaires russes du groupe Wagner. Paris démentant et dénonçant des tentatives de « désinformation ».

Le général Bruno Baratz dénonce ces accusations « insultantes » du Mali

Le nouveau commandant de la force Barkhane (Comanfor), le général Bruno Baratz, a réagi à son tour face à ces accusations, alors que le retrait de la force Barkhane vient à peine de s'achever. « Pour nous, militaires français, qui avons toujours été transparents des autorités maliennes, nous trouvons que c'est insultant pour la mémoire de nos 59 camarades qui sont tombés en se battant pour le Mali, et également pour la mémoire des Maliens qui se sont battus à nos côtés, mais aussi des personnels et des forces africaines de la Minusma qui sont tombés en luttant

contre le terrorisme. C'est un petit peu insultant de leur part, parce qu'effectivement, nous avons tout fait pour nous battre jusqu'au bout. Même au moment du désengagement, il y avait eu un accrochage entre le personnel de la 13e DBLE et un groupe de l'EIGS, faisant deux morts dans les rangs de l'EIGS. C'est étonnant de nous accuser aujourd'hui d'appuyer et de soutenir le terrorisme ». La France a indiqué qu'elle « poursuivra sans relâche le combat contre le terrorisme au Sahel et en Afrique de l'ouest, en soutien des efforts politiques, civils et militaires de la Cédéao et des États de la région, et en pleine coordination avec ses partenaires européen et américain engagés » [et] condamne la multiplication des manipulations de l'information qui ne doivent aucunement détourner l'attention de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays, dont la population est parmi les premières victimes, lors du point presse du 18 août, du Quai d'Orsay.

Depuis le coup d'État à Bamako, en mai 2021, les tensions n'ont cessé de s'exacerber entre la France et le Mali. Elles viennent d'atteindre un nouveau sommet, avec les nouvelles accusations du gouvernement mali-

Noël Ndong

Pour ses **20 ANS** DU RESTAURANT

LE JARDIN DES SAVEURS

Soirée de Gala le **31 Août 2022** à Partir de **18h00**

Michel Perron : 05 617 2085
Le Jardin des Saveurs : 05 525 2261

Tenue correcte exigée
Sur réservation places limitées
Nous vous remercions de votre présence
Michel Perron et toute son équipe

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

SAISISSEZ LE LIEN
OU

SCANNEZ LE QR CODE

COOPÉRATION

Daniel Ngassiki exhorte les Congolais à respecter les lois camerounaises

L'ambassadeur de la République du Congo au Cameroun, Daniel Ngassiki, a invité le 20 août dernier à Yaoundé les ressortissants congolais à respecter les lois du pays d'accueil.

Il s'est exprimé au cours d'une soirée organisée dans le cadre de la célébration du soixante-deuxième anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté internationale en présence de ses compatriotes, des membres du gouvernement camerounais et d'une cinquantaine de chefs de missions diplomatiques accrédités au Cameroun.

Après l'exécution des hymnes des deux pays, Daniel Ngassiki a vanté les bonnes relations d'amitié et de coopération qui existent entre le Congo et le Cameroun, portées par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya. Il a fait une brève présentation du Congo sur les plans économique, culturel et touristique. Le Congo et le Cameroun appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Ils sont reliés par une voie



Daniel Ngassiki prononçant son discours/DR

asphaltée, notamment la route Ketta-Djoum. Pour l'ambassadeur du Congo au Cameroun, ce corridor d'intégration sous-régionale appelle les peuples des deux pays à vivre ensemble.

Daniel Ngassiki entend s'engager à consolider l'unité entre les Congolais vivant au Cameroun et la cohésion entre ses compatriotes et le peuple frère du Cameroun.

Dans le cadre de leur rapprochement, les deux pays disposent des projets d'intérêt commun, entre autres, l'université inter-Etat Congo-Cameroun à Sangmélina en terre camerounaise qui accueille les étudiants des deux pays, le barrage hydroélectrique de Chollet d'une puissance de 600 mégawatts.

Par ailleurs, les deux parties ont réussi l'interconnexion de leur réseau à fibre optique avec l'appui de la Banque africaine de développement.

Christian Brice Elion

DÉVELOPPEMENT

Des options peuvent être prises pour éliminer les obstacles dans les BMD

Le sommet du G7 d'Allemagne et les réunions des ministres des Finances des gouverneurs des banques centrales du G20 à Bali ne se sont pas traduits en action sur le financement du développement. Conséquence, des réformes indispensables n'ont été ni accélérées, ni initiées.

Les dirigeants mondiaux sont restés sur le statu quo, malgré la reconnaissance de l'urgence et l'ampleur de la crise pour les pays à revenu faible et intermédiaire, refusant de prendre un engagement clair et réalisable. Les ministres des Finances ainsi que les gouvernements des banques centrales du G20 ont annoncé, lors de leur dernières réunions, des promesses cumulées de 73 milliards de dollars, soit moins que l'engagement de 100 milliards de dollars pris octobre 2021. Sur les engagements cumulés, 40 milliards de dollars seront affectés au Fonds monétaire international (FMI), en tant que filet de sécurité, et tandis que 28 milliards de dollars seront déployés dans les PRFI ou Revenus faibles et intermédiaires. Les pays ayant des besoins sont parvenus à une conclusion plutôt décevante. En cause, le manque

de temps pour la discussion. « *En temps de crise, le système multilatéral se plie aux contraintes des économies à revenu le plus élevé, tandis que les pays à faible revenu en subissent les conséquences* », tel ont résumé les pays en développement.

Un rapport du G20 relève que les Banques multilatérales de développement (BMD) retiennent des centaines de milliards de dollars et doivent changer leur approche du risque. La résilience et la confiance ont besoin d'actions, et non de paroles de la part des économies à revenu élevé. A ce sujet, une nouvelle poussée en faveur de la rétrocession - les économies à revenu élevé redistribuant leurs Droits de tirage spéciaux (DTS) des BMD est nécessaire -, afin de s'assurer que les 27 milliards de dollars DTS restants sur les 100

milliards de dollars d'engagements émis en octobre 2022 soient finalement déployés.

Les obstacles aux BMD

Les pays de la zone euro, par exemple, parmi les obstacles, ont cité les contraintes de l'avis juridique de la Banque centrale européenne, selon lequel les DTS doivent respecter le statut strict d'« actif de réserve ». C'est également le cas dans les pays nordiques et baltes, tandis qu'aux États-Unis, le Congrès n'a pas alloué de DTS sur les prêts dans le budget. Qu'ils soient institutionnels, juridiques ou politiques, ces obstacles sont à considérer comme des raisons valables. Mais, ils ne peuvent pas être utilisés éternellement pour excuser l'inaction. La même observation peut s'appliquer, en ce qui concerne la dette, diverses initiatives telles que l'Initiative de suspension du

service de la dette ou le Cadre commun de traitement de la dette.

Des solutions existent

Il existe des solutions telles que la garantie de l'émission de DTS par les banques centrales nationales. La crise ukrainienne a entraîné une augmentation des déséquilibres budgétaires et de l'endettement, ce qui a créé des besoins de liquidités plus importants dans de nombreux pays. Laissés à eux-mêmes, les PRFI n'ont pas la résilience que les économies à revenu élevé peuvent se permettre. À la suite de la pandémie de Covid-19, de nombreux PRFI ont dû déplacer l'allocation des ressources des secteurs qui ont généré la croissance économique, comme l'investissement dans les infrastructures, vers l'achat d'équipements de protection individuelle, de réservoirs d'eau, de désinfectants

et de vaccins. Ce qui réduira le produit intérieur brut potentiel futur. L'autre raison de crises politiques possibles serait la récession liée à la Covid-19 qui a poussé plus de 500 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, aujourd'hui exacerbée par une inflation élevée.

Et à mesure que la pauvreté augmente, l'instabilité politique augmentera également. Réduire les déficits en augmentant les impôts ou en réduisant les subventions pourrait intensifier les troubles. L'Afrique a un rôle essentiel à jouer dans la reprise économique mondiale. Alors que la guerre en Ukraine s'éternise, les agences et les gouvernements occidentaux sont invités à donner suite à des promesses vides de sens avec de véritables livrables, en soutenant les initiatives existantes telles que l'expansion des DTS.

NoëlNdong

AGRO-INDUSTRIE

Encourager les entreprises à s'installer en zones savanicoles

Le Congo vient de se doter d'un outil qui promeut à la fois la production durable de l'huile de palme et les droits des communautés riveraines, à travers le principe du Consentement, libre, informé et préalable (Clip). Afin de réduire la pression sur les forêts, les industriels sont encouragés à s'implanter en zones savanicoles.

Les directives nationales pour l'obtention du Clip dans le cadre de développement des projets agroindustriels en République du Congo ont été adoptées, le 19 août dernier, par les parties prenantes. Les travaux ayant conduit à l'adoption du texte ont mobilisé les représentants des communautés autochtones, des pouvoirs publics, ainsi que des partenaires telles que les ONGs internationales World Resources Institute (WRI) et Proforest.

L'implantation des industriels loin des forêts en zones savanicoles nécessite des coûts supplémentaires comme pour l'irrigation et le traitement du sol. D'après le directeur général de l'Agriculture, Paul Raphaël Ongouala, l'instauration des avantages fiscaux pourrait inciter les entreprises à investir en zone de savane, par exemple, l'exonération sur l'importation du matériel agricole. « Ces avantages visent à permettre aux in-

vestisseurs de supporter les charges liées à leurs activités en zones savanicoles », a-t-il estimé.

Un arrêté du ministère de l'Agriculture de 2018 encourage l'expansion des activités agricoles en zones savanicoles dans l'objectif de préserver le massif forestier du pays. Lorsque l'étendue de terre sollicitée pour l'exploitation agricole excède cinq hectares, l'entreprise est orientée vers une localité savanicole, selon Judith Flore Youdi, la directrice d'appui à la production et de la réglementation et point focal de l'Initiative d'huile de palme durable en Afrique (APOI). Signataire en 2016 de la déclaration de Marrakech pour le développement durable du secteur d'huile de palme en Afrique, l'État congolais s'est engagé à transformer la filière de l'huile de palme, à travers l'APOI et la mise en place des dix principes nationaux du Clip pour le développement durable du secteur,



Les participants à l'atelier de validation du Clip/Adiac

d'ici 2030. Le pays prévoit donc de développer environ cent mille hectares de plantations de palmiers à huile, aussi bien en plantations industrielles qu'en plantations villageoises.

Nina Cynthia Kiyindou Yembo est la représentante de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) au sein de la plateforme APOI. Elle est également membre du groupe restreint d'élaboration des directives nationales sur le Clip dans

le domaine agroindustriel. Pour cette responsable de l'OCDH, l'outil du Clip qui vient d'être approuvé est un document consensuel impliquant toutes composantes nationales. À l'instar d'autres acteurs de la société civile concernée, Nina Cynthia Kiyindou Yembo souhaite que la norme s'applique aussi aux secteurs des Hydrocarbures, des mines, de la filière cacao...

L'ONG WRI figure parmi les principaux partenaires qui

soutiennent l'État congolais dans ce processus. D'après son représentant au Congo, Teodyl Nkuintchua, cet outil Clip va permettre à la population locale et autochtone de bénéficier des retombées du développement industriel, d'améliorer l'image de marque du pays vis-à-vis des investisseurs et constitue la preuve que le Congo respecte ses engagements en matière de promotion et protection des autochtones.

Fiacre Kombo

RENCONTRE CITOYENNE

Rick Bokilo annonce la création des comités de réflexion à Poto-Poto I

Le député élu de la première circonscription électorale de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, Rick Gérard Bokilo, a félicité le 21 août les habitants des quartiers 31 et 32 pour avoir porté leur choix sur sa personne en le hissant à l'Assemblée nationale.

Selon le député du Parti congolais du travail (PCT), après la rentrée parlementaire du 16 août dernier, l'heure est au travail. « Je vous dis un grand merci, merci infiniment pour cette marque de confiance que vous faites en moi. Le mandat a commencé, le train est en marche. L'heure n'est plus à la distraction, mais plutôt au travail. Nous devons travailler la main dans la main et mutualiser nos efforts pour le bien-être de notre circonscription », a-t-il rappelé.

Pour mieux circonscrire son action et répondre favorablement à certaines doléances de la population, Rick Gérard Bokilo entend mettre en place des cercles ou comités de réflexion. « J'aurais régulièrement besoin des contributions de chacun de vous sur des questions qui concernent notre circonscription. Seul, je ne pourrai rien



Le député Rick Gérard Bokilo s'adressant à la population des habitants des quartiers 31 et 32 Poto-Poto/Adiac

faire, j'ai besoin de vos idées, ma porte est grandement ouverte, nous devons mettre en place des cercles et comités de réflexion », a-t-il annoncé.

Une fois installés, ces comités de réflexion permettront au député et à ses mandants d'élaborer ensemble des stratégies de travail, afin de solutionner les pro-

blèmes que vivent les habitants de Poto-Poto I au quotidien. Le but est, a précisé Rick Bokilo, de soulager la population tout en restant dans le cadre et dans

l'esprit des doléances formulées pendant la campagne électorale. Assisté de son suppléant, Habib Thierry Kombotédoua, le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto a, par ailleurs, annoncé l'opération de remise des kits scolaires aux élèves de cette partie du troisième arrondissement à la veille de la rentrée scolaire. Question d'accompagner, dit-il, les familles en cette période.

Venue nombreuse à l'un des lieux mythiques de Poto-Poto, notamment à « l'Espace Faignon », la population, représentée par les jeunes, femmes et sages des deux quartiers, a réaffirmé son soutien au nouveau député. « La population vous a fait confiance, il ne faut plus revenir sur les erreurs du passé. Nous attendons de vous surtout le dynamisme », a résumé en substance un jeune.

Parfait Wilfried Douniama

KÉLLÉ

Thierry Hobié et Richard Ossa appellent leurs partisans au calme

Après des élections législatives tendues, le député élu de Kéllé dans le département de la Cuvette-ouest, Thierry Hobié et son challenger, Richard Ossa, ont réuni chacun, le 21 août à Brazzaville, leurs partisans pour les inviter au calme au profit d'une localité unie et prospère, capable d'impulser le développement.



Thierry Hobié et Richard Ossa, les principaux belligérants politiques, ne se sont pas retrouvés directement pour faire la paix. Ils ont plutôt réuni, chacun dans son coin, leurs partisans pour

les remercier de leur soutien multiforme lors des élections législatives et locales de juillet dernier.

A cet effet, les deux adversaires politiques ont appelé leurs partisans au calme,

question de baisser le climat délétère qui prévaut depuis plusieurs mois dans cette localité, et qui s'est dégradé de plus bel après la réélection de Thierry Hobié.

En hommes politiques res-

ponsables, les deux challengers ont estimé qu'au-delà des remous observés rien ne pourra diviser les filles et fils de Kéllé. Par messages interposés, ils ont chacun appelé à une collaboration mutuelle afin de poursuivre ensemble le développement de la contrée qui leur est chère et commune.

« Nous voulons dorénavant que les choses aillent pour le mieux dans notre district pour que nos partisans comprennent que les élections ne doivent plus appeler aux conflits, c'est le sens de ce message. Si nos adversaires acceptent de se joindre à nous, nous sommes ouverts à eux afin que nous travaillions tous pour le développement de notre district », a souligné le député élu, Thierry Hobié. De son côté, Richard Ossa a souligné à ses partisans, réunis en nombre à son do-

micile, que l'irréparable est déjà arrivé, qu'ils observent leur calme, sans céder aux provocations de leurs adversaires politiques.

« Désormais, en ma qualité de conseiller départemental, je vais poursuivre les actions que j'ai amorcées depuis des années dans notre district. A la seule condition que je dois récupérer, par tous les moyens, mes engins que nos adversaires politiques ont confisqué par mauvaise foi. Courant ce mandat, la population de Kéllé va encore nous juger par nos actions sur le terrain », a indiqué Richard Ossa. Le président de l'association Bic Rouge pour le développement dit avoir initié beaucoup de projets au profit du district de Kéllé, mais sont tous arrêtés à cause de ce matériel confisqué.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso
immeuble les manguiers (Mollo)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo s'est réuni en session ordinaire le 17 août 2022, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC et Monsieur Maurice Christian OUANZIN, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale.

Monsieur Arnel Dieudonné PANZOU BAYONNE, 1er Adjoint au Directeur National, assurant conjointement l'intérim du Secrétaire Général du CNEF du Congo avec Monsieur Melon Cyriaque ATONA-BOUNDJI, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a noté que la situation économique internationale au premier trimestre 2022 a été fortement affectée par la crise en Ukraine, notamment la dépréciation de l'euro face au dollar américain, la perturbation des circuits d'approvisionnement ainsi que la réduction de l'offre de certains produits alimentaires et énergétiques, qui ont exacerbé les tensions inflationnistes. Ainsi, dans son édition les Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2022, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour l'année 2022 à 3,2%, au lieu de 3,6% initialement projeté. Le taux d'inflation au niveau mondial est projeté à 4,3% au terme de l'année 2022, après 2,7% un an plus tôt.

Au niveau sous régional, l'activité économique a connu une évolution globalement encourageante, aussi bien dans le secteur pétrolier que hors pétrole, en lien avec la reprise « Post-Covid ». Les prévisions tablent sur un taux de croissance du PIB réel qui s'établirait à 3,5% au terme de l'année 2022, contre +1,5% en 2021. Cependant, en lien avec la conjoncture internationale, d'inflation qui ressortirait moyenne annuelle au terme de l'année 2022, contre 2,0% une année plus tôt.

Sur le plan national, les perspectives économiques pour l'année 2022 tablent sur un taux de croissance du PIB réel de +1,7%, contre -1,9% en 2021. Cette amélioration serait principalement due aux effets bénéfiques de la bonne exécution du programme conclu avec le FMI, qui entraînerait une consolidation des activités dans le secteur hors-pétrole, d'une part, et à la hausse des cours mondiaux du pétrole sur le marché international, d'autre part. Sur le front des prix, le taux d'inflation ressortirait à 3,8%, contre 2,3% une année plus tôt.

S'agissant de la situation monétaire, elle a enregistré une évolution contrastée, au premier trimestre 2022, marquée par la chute de 50,8% des avoirs extérieurs nets, en lien avec l'apurement de la dette extérieure et une hausse de 7,7% des crédits à l'économie. En conséquence, la masse monétaire a baissé de 6,8%. En perspective, la tendance baissière des

avoirs extérieurs devrait fléchir avec l'entrée des financements extérieurs liés au programme avec le FMI, la poursuite de l'assainissement de l'économie et le renforcement des mesures de rapatriement des recettes pétrolières.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise au 31 mai 2022, le Comité a relevé une progression de 2,8% des crédits bruts à l'économie et une baisse de 11,6% des créances en souffrance. Concernant le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Comité a noté une modération du rythme des interventions du Trésor public congolais, en lien avec l'amélioration des recettes et la maîtrise de l'endettement public. Il a néanmoins relevé, le niveau encore élevé du différentiel entre les coûts d'émission des titres publics du Congo et du Cameroun, pays de référence sur le marché des valeurs du trésor de la CEMAC.

Ensuite, le Comité a pris connaissance des résultats de l'étude relative aux contraintes pesant sur la contribution du secteur forestier dans le PIB du Congo et a invité le Gouvernement à tirer le meilleur profit des recommandations issues de celle-ci. Il en a profité pour saluer les efforts du Gouvernement dans la maîtrise des finances publiques et la normalisation des relations du Congo avec l'ensemble des institutions financières, reflétés notamment par les résultats concluants de la première revue du programme triennal signé avec le FMI.

Par ailleurs, le Comité s'est félicité de l'état d'avancement des projets pilotés par son Secrétariat Général, à savoir la mise en place de la médiation financière au Congo, la mise en œuvre de la réforme des sûretés mobilières, la mise en œuvre du projet de développement du secteur de la microfinance et a encouragé celui-ci à poursuivre les efforts engagés.

Concernant le processus d'immatriculation des établissements assujettis au registre du CNEF, le Comité a adopté un modèle de décision à caractère individuel. Il a également adopté le rapport annuel des activités du CNEF pour l'exercice 2021.

Enfin, le Comité a présenté ses félicitations à Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, nouveau Directeur National de la BEAC pour le Congo, nommé par le Conseil d'administration de cette institution, au cours de sa session du 20 juillet 2022.

Fait à Brazzaville, le 17 août 2022

Le Président du CNEF,


Rigobert Roger ANDELY

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la mission d'audit de la dette des fournisseurs du CHU-B au 31 décembre 2018 que réalise un cabinet de renommée internationale, il est demandé aux représentants légaux des entreprises dont les noms figurent sur la liste ci - dessous, de se présenter munis de leurs dossiers, au service de la comptabilité du CHU-B à partir du 29 Août 2022 au 16 septembre 2022 entre 9h et 15h30min pour affaire les concernant.

N.B : se munir d'une pièce d'identité pour des personnes physiques. En dehors de la pièce d'identité, les représentants de la société devront se munir d'un document justifiant de leur qualité (statut de société, une copie du RCCM). Une procuration dûment enregistrée auprès d'un notaire accompagnée d'une pièce d'identité pour toute personne représentant une tierce personne dans l'incapacité de se représenter.

Les dossiers devront comporter les documents exigés par type de marché et par différentes rubriques de la dette fournisseurs prévus par la mission.

a) Composition du dossier à fournir selon le type de marché :

Pour les marchés de travaux :

1. Le contrat ou lettre de commande ;
2. Les différentes factures ;
3. Les preuves de paiements (pour ceux qui ont déjà reçu les acomptes) ;
4. Le procès-verbal de réception définitive ;
5. Rapport établis par le bureau de contrôle ;
6. Le dossier fiscal ;

Pour les marchés de fournitures :

- 1- Le contrat ;
- 2- Le bon de commande ;
- 3- Les différentes factures ;
- 4- Le bon de livraison ;
- 5- Le procès-verbal de réception ;
- 6- Le dossier fiscal ;
- 7- Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de prestation de services :

- 1- Le contrat ;
- 2- Le bon de commande ;
- 3- Les différentes factures ;
- 4- Le dossier fiscal ;
- 5- Certificat du service fait
- 6- Les preuves de paiements déjà effectués.

Pour les marchés de prestation intellectuelles :

- 1- Le contrat ;
- 2- Les différentes factures ;
- 3- Le rapport ou le certificat du service fait
- 4- Les preuves de paiements déjà effectués.
- 5- Le dossier fiscal ;

b) Liste des entreprises concernées

N° d'ordre	RAISON SOCIALE				
		35	ETS ELYSE ET FRERES	70	LVPS SERVICES
1	ABS EQUIPEMENT	36	ETS FULL MOON	71	LYS DE LA VALEE
2	AIR LIQUIDE	37	ETS GRACE A DIEU	72	MEDICA SERVICES
3	AM CORPORATION	38	ETS GT	73	MILIODYV
4	ARCHIBOLI ET GENIE	39	ETS IBHNO BUSINESS INTERNATIONAL	74	MYLAN SAS
5	ATAC	40	ETS IMPACT DESIGN	75	NELYS INTERNATIONAL
6	BATH TRADING	41	ETS KENNY SERVICES	76	NGAPILA Fortuné
7	BEN DECOR	42	ETS KIMYA	77	ONDOUMBOU SERVICES
8	BETO CONSULTING	43	ETS LA VOIX DE L'ESPOIR ASSAINISSEMENT	78	PLASCO MAYO
9	BIO SERVICES	44	ETS LANTAMA SERVICES EXPRESS	79	POC
10	BOUL SERVICES	45	ETS LEON CONFORTABLE	80	SGSC
11	BUROTOP	46	ETS LGL	81	SHOP SERVICES
12	C DANDRES	47	ETS MBS	82	SNDE
13	CACTUS NEGOCE	48	ETS MC	83	SOCIETE ABIKOYE ET FILS
14	CENAGES	49	ETS MELISSA	84	SOCIETE ACTION PARFAITE
15	CGAPSE	50	ETS MONT DE LA GRACE	85	SOCIETE EOLIS
16	CIANO	51	ETS PAX DEI	86	SOCIETE FORTUNE BUSINESS
17	COMA TEG MEDICAL	52	ETS PREMIUM LEADER	87	SOCIETE GLOIRE BUSINESS
18	CONGO TELECOM	53	ETS SEMPITERNEL NATIONAL	88	SOCIETE GOLDEN TEXTILE
19	CONTE GA	54	ETS SYMPA STYLE	89	SOCIETE JARDIN DU CONGO
20	COPIE PLUS	55	ETS WILFRIED	90	SOCIETE PERFECTION
21	DET J SERVICE	56	GG INFORMATIQUE	91	SOCIETE RN GLOBAL
22	DIAB ACTION CONGO	57	GL CORPORATION	92	SOCIETE VICTORIEN
23	DIGITAL ARCHI-ENGINEERING BUSINESS	58	GOD VICTORY	93	SOCIETE YATIM EQUIP
24	DIGITAL CDJ ENTREPRISES	59	GROUPE SIGMA	94	SOLEIL LEVANT
25	DISTRIGENE CONGO	60	HELENETK	95	TOUT POUR L'INDUSTRIE
26	ETEB	61	HLM	96	TRIUM SERVICES CONGO
27	ETS ACC	62	INAYE	97	ZENUFA CONGO
28	ETS AMIGI TRADE	63	INFOUS ET KOUTH		
29	ETS AUDE	64	ISD		
30	ETS BENDA	65	K-BAZ SERVICES		
31	ETS CELIA	66	KVBEQUIP		
32	ETS CHRIST SERVICES	67	LES JUMEAUX		
33	ETS COL-EXO	68	LIGHT BUSINESS		
34	ETS CONGO INVEST	69	LOPONE		

Sont également concernés tous les fournisseurs créanciers du CHU qui ne s'étaient pas présentés lors de la première phase d'audit de la dette.

Fait à Brazzaville, le

LA DIRECTION GENERALE

AFFAIRES SOCIALES

Les domaines fonciers prêts à accueillir les infrastructures

Les domaines du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire dans le district d'Ignié, département du Pool, sont sécurisés. Il ne reste plus que l'érection des infrastructures de formation, d'accueil des sinistrés et des réfugiés.

« Les sites sont sauvegardés et entretenus. Nous rassurons les partenaires disposés à nous accompagner dans la formation des cadres en matière du travail social », a indiqué la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, lors de la descente effectuée sur les lieux le 20 août, en présence du préfet du département du Pool, Georges Kilebe.

A Ignié, les travaux de construction du mur de clôture se font sur le site devant abriter l'Institut national du travail social (INTS). L'objectif étant d'éviter les occupations anarchiques. Il convient de souligner que, pour l'heure, l'INTS est logé dans l'enceinte du Centre de promotion sociale de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le bâtiment qui l'abrite a été inauguré, il y a quelques mois, par le Premier ministre, Anatole



La ministre en visite dans les domaines fonciers en attente des infrastructures/Adiac

« Les sites sont sauvegardés et entretenus. Nous rassurons les partenaires disposés à nous accompagner dans la formation des cadres en matière du travail social »

Collinet Makosso.

C'est en réalité le site d'Ignié qui va abriter cet institut dans ses différents composants (bloc administratif et pédagogique, dortoirs pour les étudiants, aires de jeu de basketball, handball, tennis, amphithéâtre), a expliqué le directeur des études et de la planification du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Raphael Ekolobongo Akoli.

A Essio, toujours dans le district d'Ignié, le domaine s'étend sur seize hectares. Il a pour vocation d'abriter les réfugiés que le pays accueille ou des sinistrés. Selon la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, les domaines étant sécurisés, il faut mobiliser les partenaires pour accompagner les projets de construction des infrastructures pour une meilleure formation des cadres du travail social.

Rominique Makaya

SECTEUR POSTAL

Plus de 400 millions de FCFA générés au 1^{er} trimestre 2022

L'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) vient de rendre disponible le rapport du 1^{er} trimestre 2022 du secteur postal. Celui-ci annonce 484 919 642 FCFA de chiffre d'affaires obtenus par les opérateurs postaux privés dans le segment du courrier et colis express.

Le rapport rendu disponible porte sur les données statistiques recueillies auprès de treize des quinze opérateurs titulaires d'autorisations délivrées par l'ARPCE. Au cours de ce 1^{er} trimestre, le revenu total relatif à la fourniture du service postal s'élève à 484 919 642 FCFA. DHL est leader en termes de chiffre d'affaires avec un peu plus de 87% en termes de part de marché suivi de Bolloré Logistics Express avec 5,59%, IGS express 1,5%, Stélimac 1,51%, ACC Express 1,11%, etc.

Durant la même période, le trafic international a réalisé plus de 91% du chiffre d'affaires contre un peu moins de 9% en national.

En ce qui concerne l'évolution du marché en termes de chiffre d'affaires, le constat fait par l'ARPCE est que contrairement au premier trimestre 2021, sept



Le service de traitement des courriers/DR

opérateurs ont connu des variations négatives dont les plus significatives sont ACC Express avec -45,61% et -42,14% pour le compte de Stélimac au premier trimestre 2022. Six opérateurs, par contre, ont connu des variations positives dont les plus significatives : Exau Bu-

business (145,15%) et IBS Services (90,24%). Pour ce qui est du volume d'envois, DHL international (27,32%), ACC express (20,51%) et Stélimac (18,97%) sont en lice. S'agissant de la qualité des services, le rapport fait mention d'une distribution tant pour

les colis que les courriers à Brazzaville et Pointe-Noire dans les quatre jours. Il précise que plus de 70% des distributions se font les deux premiers jours. Cependant, en fonction de la distance et les moyens d'accès difficiles, les opérateurs couvrant les villes intérieures délivrent

les envois postaux en deux ou trois jours pour les colis. Notons que le chiffre d'affaires généré en ce trimestre est de 484 919 642 FCFA pour un trafic global de 15 145 objets collectés, acheminés et distribués à travers le pays et à l'étranger.

Gloria Imelda Lossele

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 3e journée

Sans démeriter, Ajaccio revient bredouille de Rennes (1-2). Titulaire au poste de défenseur axial gauche, Fernand Mayembo a fait parler sa puissance dans le jeu aérien, il a obtenu un penalty, manqué par Mangani. Moins à l'aise dans le jeu au sol, il a été averti à la 79e et remplacé à la 83e.

Bevic Moussiti Oko, non convoqué, n'a pas fait le déplacement en Bretagne.

Au coup d'envoi du match Montpellier-Auxerre (1-2), les trois Congolais étaient sur le banc : les Montpelliérains Faitout Maouassa et Béni Makouana sont entrés aux 63e et 83e minutes. Bryan Pereira est resté sur le banc.

Alexis Beka Beka est resté sur le banc lors du revers de Nice à Clermont (0-1).

Recruté dans la semaine, Chrislain Matsima n'était pas dans le groupe de Lorient, auteur du nul 2-2 à Toulouse.

Bradley Locko a joué toute la rencontre au poste de piston gauche lors du match nul de Reims à Strasbourg (1-1).

Albanie, 1re journée, 1re division

Le Partizani Tirana bat l'Egnatia Rrogozhine (2-1). Remplaçant, Chandrel Massanga est entré à la 46e, alors que son équipe étaient menée au score. Dzon Delarge n'était pas dans les rangs des visiteurs.

Lionel Samba n'était pas dans le groupe du Bylis Ballsh, vainqueur 2-0 de Kastrioti Kruje (2-0).

Allemagne, 3e journée, 1re division

Sans Sylvester Ganvoula, non retenu, Bochum est laminé sur ses terres par le Bayern Munich (0-7).

Allemagne, 5e journée, 3e division

Rot Weiss Essen remporte son deuxième point de la saison face à Ingolstadt (2-2). Sans Aurel Loubongo-Mboungou, resté sur le banc.

Allemagne, 5e journée, 4e division, groupe Ouest

Algré entrée en jeu d'Exaucé Andzouana à la mi-temps, l'Alemania Aachen ne prend qu'un point à Wuppertaler (0-0).

Angleterre, 3e journée, 1re division

Niels Nkounkou n'était pas dans le groupe d'Everton, tenu en échec par Nottingham Forest (1-1).

Angleterre, 3e journée, 2e division

Bristol bat Cardiff 2-0. Avec Han-Noah Massengo titulaire, averti à la 36e et remplacé à la 86e.

Angleterre, 5e journée, 3e division

William Hondermarck est entré à la 77e lors de la lourde défaite de Barnsley face à Wycombe (0-3).

Autriche, 5e journée, 2e division

St-Pölten bat la lanterne rouge Kapfenberger (2-0). Sans Kévin Monzialis, non retenu.

Géorgie, 22e journée, 1re division

Ecarté des terrains depuis le 7 août 2021 et une blessure à la cheville, Romaric Etou faisait son retour dans le groupe de Dila Gori. Resté sur le banc, il a assisté à la défaite de son équipe sur le terrain du Dinamo Tbilissi (0-3).

Italie, 2e journée, 2e division

Antoine Makoumbou offre la victoire à Cagliari face à Cittadella (2-1). Titulaire dans l'entrejeu, l'international congolais, servi à l'entrée de la surface, enchaîne contrôle en pivot et tir du droit (87e). Son premier but chez les pros, qui confirme un beau début de saison en Série B.

Sans Gabriel Charpentier, annoncé sur le départ, le Genoa partage les points avec Benevento (0-0).

Luxembourg, 3e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi n'était pas dans le groupe de Differdange, tenu en échec par Pétange (1-1). Éliminé en Conférence League, le vice-champion du Luxembourg est 12e avec seulement 1 point pris.

Sans Godmer Mabouba, absent du groupe, l'Etzella Ettelbruck prend un point chez le Fola Esch (0-0).

Kablan Ngoma, titulaire, et le Racing Union chutent à Hesperange (0-2).

Portugal, 3e journée, 1re division

Gaius Makouta, averti à la 74e, et Boavista s'inclinent à Casa Pia (0-2). Les Portugais sont 6e avec 6 points.

Belgique, 5e journée, 1re division

Zulte-Waregem s'incline à domicile face à Charleroi (1-3). Ravy Tsouka Dozi est entré à la 57e, alors que les deux équipes étaient à égalité 1-1.

Remplaçant, Morgan Poaty est entré à la 57e lors du succès de Seraing à Eupen (3-1). Le score était alors de 3-0 pour les Métallos qui prennent ainsi leurs premiers points de la saison.

Toujours privé de Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges chute à Genk (1-2).

Belgique, 2e journée, 2e division

Virton prend un point à Waasland-Beveren (2-2).

Titulaire sur la droite de l'attaque de Virton, Yann Mabella a été remplacé à la 61e par Ilunga, auteur du second but.

Croatie, 6e journée, 1re division

Merveil Ndockyt a été remplacé à la 81e lors du revers de Gorica chez le Slaven Kopriivnika (2-1).

Le score était d'un but partout lors de sa sortie.

Ecosse, 4e journée, 1re division

Laissé sur le banc lors des trois premières journées, Dylan Bahamboula a été lancé par son entraîneur à la 65e lors du déplacement de Livingston à Motherwell (0-1). Impliqué dans le travail défensif, il commet une première faute sur Spital, qui partait au contre, et écope d'un carton jaune à la 74e. Puis un second à la 77e pour une petite semelle sur Goss. L'international congolais, qui a pris part à quatre matches de Scottish League Cup, est donc expulsé après 12 minutes de présence.

Scott Bitsindou, lui, est resté sur le banc.

Livingston est 7e sur 12 avec 6 points.

Espagne, 2e journée, 1re division

Sans Jordi Mboula, en instance de départ, Majorque perd sur son terrain face au Betis Séville (1-2).

Russie, 6e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi, Emmerson Il-

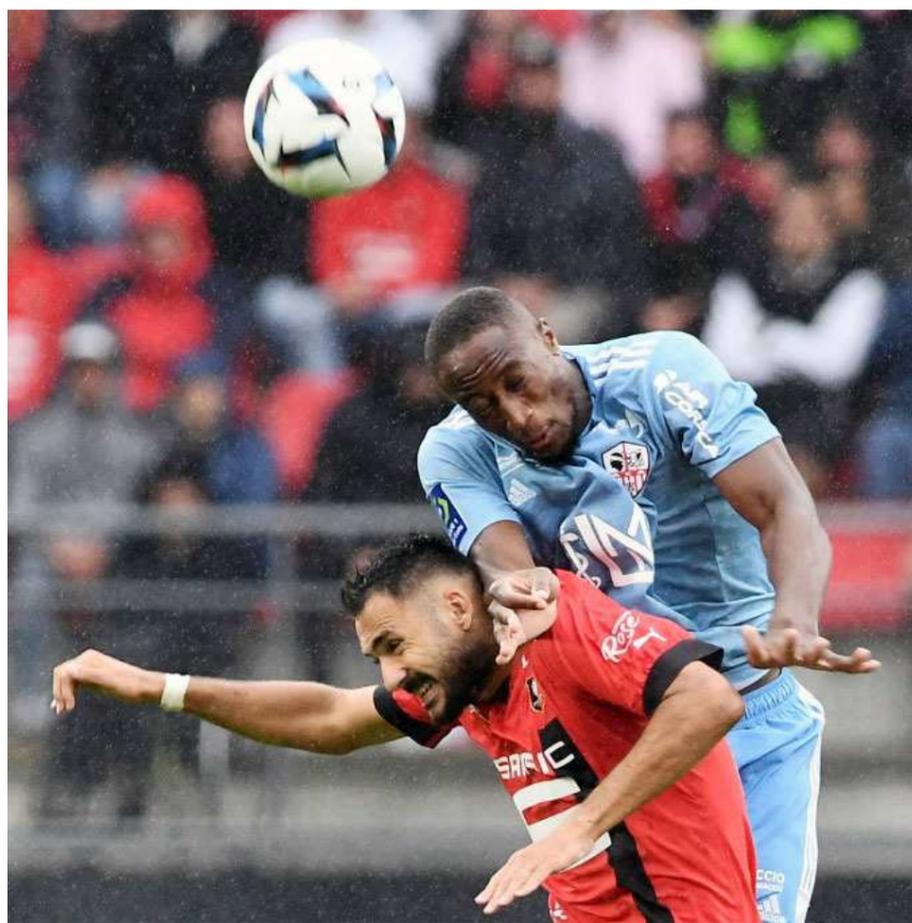


Premier but de la saison pour Antoine Makoumbou qui offre la victoire à Cagliari face à Cittadella (DR)

loy-Ayyet est entré à la 71e lors de la réception du Nizhny Novgorod. Averti à la 77e, il est impuissant sur la talonnade de Krotov pour Yuldo-shev, auteur de l'unique but du match.

Avec un petit point, le FC Ural est 15e et avant-dernier.

Le Lokomotiv Moscou s'impose 3-0 à Khimki. Titulaire en défense centrale, Mark Mampassi a été expulsé à la 45e : d'abord sanctionné d'un jaune pour une main dans le visage de Mirzov, qui joue la bien la comédie sur le coup, le défenseur ukrainien d'origine congolaise est finalement exclu



Fernand Mayembo a dominé les débats dans les airs face aux Rennais (Fred Tanneau/AFP)

après consultation de la VAR.

Avec seulement 6 points, le Loko réalise un très mauvais début de saison.

Russie, 6e journée, 2e division

Le FC Ufa est tenu en échec à domicile par le Volga Astrakhan (0-0). Avec Erving Botaka Yobama titulaire dans l'axe. Ufa est 10e avec 8 points.

Slovaquie, 6e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda s'incline chez le Spartak Travná (1-3). Sous les yeux de Yhoan Andzouana, resté sur le banc. Titulaire en début de saison, l'ancien Monégasque a perdu sa place depuis quelques matches.

Suisse, 5e journée, 2e division

Bellinzona est corrigé à domicile par Aarau (0-4).

Basaksehir, tombeur de Kayserispor (2-0).

Au classement, Basaksehir est premier avec 7 points, loin devant Umraniyespor, 14e avec 1 point, et Hatayspor, 16e sans aucun point.

National 1, 2e journée

Le Red Star bat Villefranche 1-0. Titulaire, Fred Dembi a été remplacé à la 85e.

Le Paris 13 est tenu en échec par le Stade Briochin (1-1). Titulaire, Randi Goteni a été remplacé à la 74e, tandis que Jordy Kaloukadilandi a joué toute la rencontre.

Auteur du 3e but de Dunkerque face au Mans, en match d'ouverture, Alain Mouya Ipiélé était pourtant remplaçant au coup d'envoi de la réception de Concarneau. Lancé à la 54e, alors que les Bretons menaient 1-0, l'attaquant de 24 ans n'a pas pu renverser la tendance. Son équipe s'incline 0-1.

Le Puy et Yannys Mbemba, averti à la 54e, sortent vainqueurs du duel de promus face au FC Versailles (2-0).

Sans Owen Matimbou, troisième dans la hiérarchie, l'US Orléans est tenue en échec par Nancy (0-0).

Ligue 2, 4e journée

Sans Nolan Mbemba, laissé à la maison après un passage à l'infirmerie, Le Havre va humilier Saint-Etienne dans le Chaudron (6-0).

Marvin Baudry était titulaire lors du match nul de Laval face à Metz (3-3). Parfois en difficultés face à la vitesse de Mikelbrensis et Niane, le défenseur international a été remplacé à la 81e.

En supériorité numérique pendant plus d'une heure, Rodez ne parvient pas à battre Annecy (2-2). Titulaire à droite de la défense à trois ruthénoise, Loris Mouyokolo a été remplacé à la 61e, à 1-2 pour les Savoyards. Kévin Mouanga, lui, est resté sur le banc.

Sans Mons Bassouamina, resté en tribunes, Pau chute lourdement face à Sochaux (0-3).

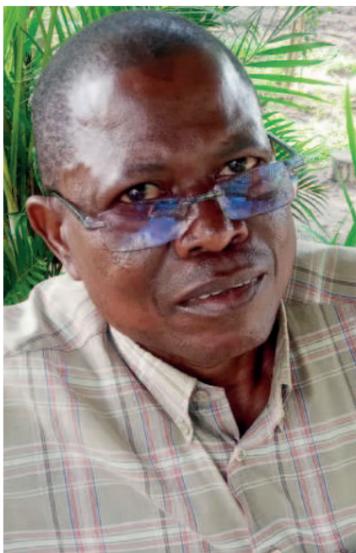
Remplaçant, Warren Tchimbembe est entré à la 82e lors du revers de Guingamp à Caen (1-4). Le score était déjà acquis et l'En Avant était réduit à dix depuis la 79e. Jason Ngouabi n'était pas dans le groupe normand.

Aeron Zinga est entré à la 59e lors du match nul concédé par Valenciennes face à Quevilly-Rouen (0-0).

Sans Bryan Passi, blessé, Niort bat le Paris FC 2-1.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Magloire Nzonzi B., les collectifs et associations des artistes Congolais ont le regret d'informer les artistes, parents, amis et connaissances du décès de Victor Mbila-Mpassi alias Khib, Lamy Mbila, (Managea), survenu le mardi 17 août à 13h au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Franceville au bord de Madoukou à Ouenzé. Le programme des obsèques se présente comme suit

Samedi 27 août
 9h00 : levée de corps à la morgue de Brazzaville ;
 10h00 : recueillement sur place ;
 12h00 : départ pour le cimetière ;
 15h00 : retour et fin de la cérémonie.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malonga Ndo Sarah Providence
 Je désire être appelée désormais Ngobou Liya Sarah Providence.
 Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

La famille Ayaka a profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, soeur, nièce et tante Patience Yolande Mimi Mvouo Ayaka, survenu le 12 août 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°9 de la rue Mama Mbaya à Massengo (réf.: Charden Farell).

La date de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.



Les familles Mouvimba et Mbembe, Célestin Mantadi, agent Conseimo, l'adjudant-chef de police à la retraite Jean Modeste Ndoko (ancien du GIPN-CRS, classe 89), Pierrette Batitika, Léa Rachelle Mousayandi, Boris Bondo Massengo et les enfants Ndoko portent à la connaissance des parents, amis et connaissances le décès de son épouse Nambou Lydie Rosine, survenu le 7 août 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kintélé case 204 mille logements (arrêt terre jaune vers le marché péage).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



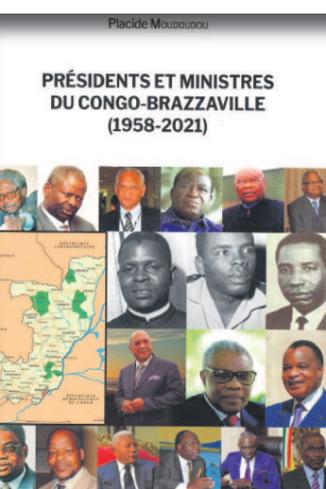
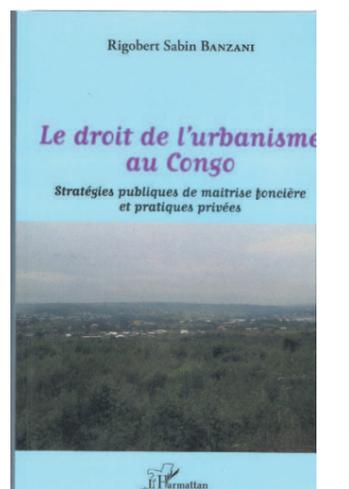
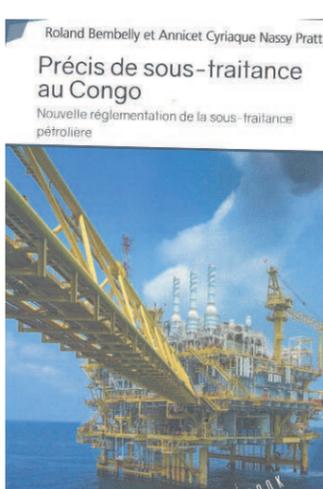
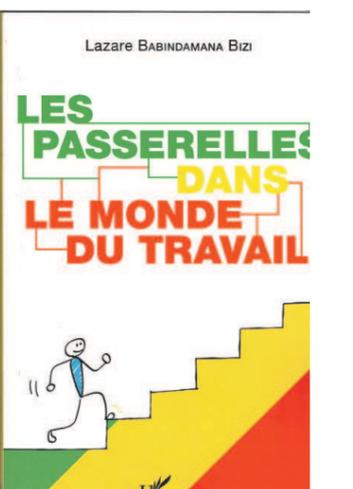
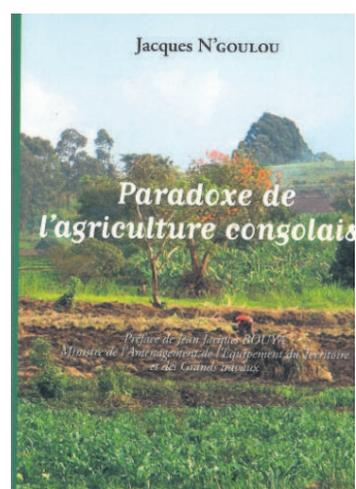
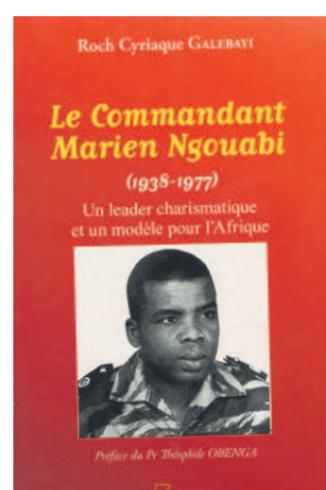
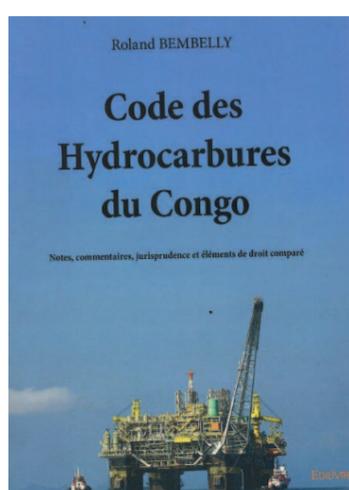
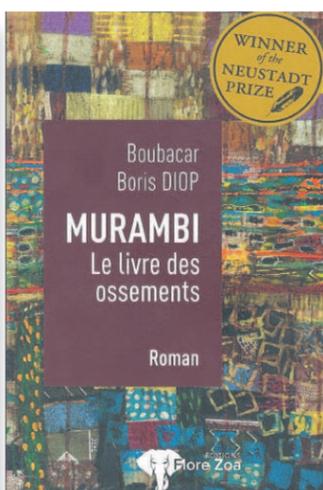
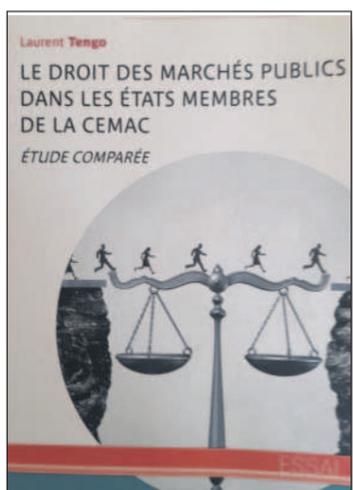
Rock Taloulou, agent des Dépêches de Brazzaville, César Bimbou, Basile Nzoungani (Doc Papy), Yvette Ganga, Edmond Massaka, Lydie Nganga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, frère et oncle Basile Ganga, survenu le vendredi 12 août 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Mikalou au n°48 rue Ango (arrêt de bus Pharmacie de Mikalou ; depot Océan du nord).

L'inhumation est fixée pour le vendredi 26 août 2022.



EN VENTE



ESCRIME

Le premier club ponténégrin voit le jour

La sortie officielle du club d'escrime Aigle Royale a eu lieu, le 21 août, au bord de la côte sauvage dans la ville océane devant le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Joseph Biangou Ndinga, du secrétaire générale de la Fédération congolaise d'escrime, Dautry Massamba Massala, des dirigeants des ligues sportives départementales.

Neuf ans après une tentative de mise en place de la Ligue départementale d'escrime à Pointe-Noire par la fédération et sa pratique au Congo depuis 19 ans, la fédération congolaise de la discipline vient enfin de pallier ce manquement grâce à la création du club d'escrime Aigle Royal par Imene Bzeouich.

La sortie officielle de ce club a été marquée par la description d'escrime par le directeur technique national. L'escrime, a-t-il expliqué, est un sport de combat. Il s'agit de l'art de toucher un adversaire avec la pointe ou le tranchant de l'épée sans être touché. Trois types d'armes sont utilisées pour sa pratique: l'épée, discipline olympique depuis 1900, le sabre 1896 et le fleuret 1896. Les épreuves sont individuelles ou par équipes. Elles sont au nombre de douze.

La démonstration des combats a été exécutée par les

champions du Congo venus de Brazzaville où l'escrime est pratiquée depuis 2003. Il s'agit de Julia Masuama, championne du Congo en seniors dames, et Mohamed Laroussi Tsouri fils aîné de la promotrice de la discipline dans la ville océane. Ce jeune médaillé de bronze du Congo en catégorie seniors hommes est en même temps champion du Congo en sa catégorie juniors.

Très satisfaite de la sortie officielle de son club, Imene Bzeouich a remercié les autorités départementales et sportives pour lui avoir facilité la tâche. « *Je remercie les autorités pour m'avoir donné l'approbation, l'autorisation et la confirmation pour la réalisation de cet événement. Je suis toujours à la recherche des collaborateurs et je compte sur tout le monde pour mieux avancer* », a dit la présidente du club avant de



remercier les techniciens et pratiquants de la discipline venus de Brazzaville.

De son côté, Joseph Biangou Ndinga a indiqué que l'escrime est une école de la vie de par les valeurs qu'elle incarne. « *Je demande aux jeunes de s'y intéresser et à la présidente de faciliter l'accès des jeunes à son club* », a-t-il dit. Par ailleurs, il a lancé un appel aux autres administrateurs de créer les

clubs pour faciliter l'accès aux jeunes désireux de la pratiquer. Prenant la parole, le secrétaire général de la Fédération congolaise d'escrime a exprimé la joie de sa structure à voir l'élargissement de la discipline sur l'étendue du territoire national. « *Après Brazzaville et Nkayi, aujourd'hui Pointe-Noire vient d'avoir son premier club. Nous encourageons d'autres mé-*

Un combat d'escrime/Adiac cènes à créer les équipes pour permettre à la fédération de mettre en place la Ligue départementale d'escrime », a-t-il déclaré. Notons que cette discipline a été bien accueillie par les ligues sportives des arts martiaux de Pointe-Noire qui se sont exprimées par la démonstration de leur discipline à cette cérémonie.

Charlem Léa Itoua

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



RENCONTRE CITOYENNE

Rick Bokilo annonce la création des comités de réflexion à Poto-Poto I

Le député élu de la première circonscription électorale de Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville, Rick Gérard Bokilo, a félicité le 21 août les habitants des quartiers 31 et 32 pour avoir porté leur choix sur sa personne en le hissant à l'Assemblée nationale.

Selon le député du Parti congolais du travail (PCT), après la rentrée parlementaire du 16 août dernier, l'heure est au travail. « *Je vous dis un grand merci, merci infiniment pour cette marque de confiance que vous faites en moi. Le mandat a commencé, le train est en marche. L'heure n'est plus à la distraction, mais plutôt au travail. Nous devons travailler la main dans la main et mutualiser nos efforts pour le bien-être de notre circonscription* », a-t-il rappelé.

Pour mieux circonscrire son action et répondre favorablement à certaines doléances de la population, Rick Gérard Bokilo entend mettre en place des cercles ou comités de réflexion. « J'aurais régulièrement besoin des

contributions de chacun de vous sur des questions qui concernent notre circonscription. Seul, je ne pourrai rien faire, j'ai besoin de vos idées, ma porte est grandement ouverte, nous devons mettre en place des cercles et comités de réflexion », a-t-il annoncé. Une fois installés, ces comités de réflexion permettront au député et à ses mandants d'élaborer ensemble des stratégies de travail, afin de solutionner les problèmes que vivent les habitants de Poto-Poto I au quotidien. Le but est, a précisé Rick Bokilo, de soulager la population tout en restant dans le cadre et dans l'esprit des doléances formulées pendant la campagne électorale.

Assisté de son suppléant, Habib Thierry Kombotedoua, le député de la première cir-



Le député Rick Gérard Bokilo s'adressant à la population ; une vue des habitants des quartiers 31 et 32 Poto-Poto/Adiac

conscription électorale de Poto-Poto a, par ailleurs, annoncé l'opération de remise des kits scolaires aux élèves de cette partie du troisième arrondissement à la veille de la rentrée scolaire. Question d'accompagner, dit-il, les fa-

milles en cette période.

Venue nombreuse à l'un des lieux mythiques de Poto-Poto, notamment à « l'Espace Faignon », la population, représentée par les jeunes, femmes et sages des deux quartiers, a réaffirmé son soutien au nou-

veau député. « *La population vous a fait confiance, il ne faut plus revenir sur les erreurs du passé. Nous attendons de vous surtout le dynamisme* », a résumé en substance un jeune.

Parfait Wilfried Douniama

BOXE

Brazzaville abrite les championnats nationaux

La Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) consacrera les nouveaux champions, le 25 août, au terme de la compétition qui a été lancée le 20 de ce mois au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, dans le sixième arrondissement.

La vision exprimée du président de la Fédération congolaise de boxe d'amener ce sport vers les lendemains meilleurs passe bien entendu par l'organisation régulière des compétitions. Le championnat national, qui met aux prises depuis le dimanche sept ligues départementales, notamment Kouilou, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Brazzaville, Plateaux et Cuvette, est le deuxième de cette olympiade. Il constitue un endroit idéal d'expression des talents, de partage d'expérience et de technique.

« *J'espère que nous serons capables de saisir cette opportunité. Il y a tellement du potentiel inexploité en nous dans tous les domaines qu'il nous faut, chemin faisant, engendrer une expression en notre propre sein par des compétitions régulières et de qualité pour espérer aller plus de l'avant. Nous avons la force, le courage et l'intelligence de le faire mais faisons-le de façon juste, dans le respect des règles et des autres même si cela a un prix. Ensemble écrivons la belle histoire de notre noble sport et de sa fédération* », a souhaité Gaétan Nkodia, le président de

la Fécoboxe.

Anna Mougalla, la représentante de la direction générale des Sports a salué l'esprit managérial qui caractérise l'actuel bureau de la Fécoboxe. L'organisation de la compétition, a-t-elle souligné, s'inscrit dans la réalisation du programme d'activité de cette fédération et les vainqueurs feront partie de l'élite capable de défendre les couleurs nationales. « *Je tiens à féliciter et à encourager les entraîneurs pour le travail accompli dans la formation d'athlètes. Par ailleurs, j'invite les arbitres et juges arbitres à faire valoir le métier sportif en arbitrant et en jugeant dans l'objectivité et l'impartialité la plus absolue pour éviter les frustrations. Les athlètes doivent se souvenir de tout ce que les entraîneurs leur ont appris pendant les entraînements. Le moment est le bienvenu de le mettre en pratique* », a indiqué la représentante de la DGS.

Les premiers résultats

Dans la première série des jeunes, Sanctifié Madzou du Niari a battu dans la catégorie minimum Daniel Ngokon des Plateaux par arrêt de l'arbitre.



Le combat marquant l'ouverture des championnats nationaux/Adiac

Beni Ngakeni de Pointe-Noire a dominé Landry Milandou. Dans la catégorie des légers, Omdoumbou Itoba de Brazzaville a eu raison de Ges Moussita du Niari. Mavie Mouessé de la Cuvette s'est imposé face à Charly Aouanga des Plateaux par arrêt de l'arbitre.

Dans la série seniors hommes, dans la même catégorie, Amour Soungama du Niari a pris le meilleur sur JAC Mienguié des

Plateaux. Ngoma Mouanda de la Bouenza a battu Alexis Angouono de la Cuvette. Ngollo Ngassy de Brazzaville domine Ben Correia de Brazzaville. Dans la catégorie des Mi-welter, Forel Malonga a pris le dessus sur Fils Onkamba, les deux boxeurs représentaient Brazzaville.

Dans la catégorie welter, Bedjovic Mberri de Brazzaville a dominé Kevin Ebouaba Wando de Brazzaville. Stiven Mouand-

za de la Bouenza l'emporte face Ngoma Mboundou. Dans les moyens, Rech Andzoua (Brazzaville) gagne son combat par forfait face à Dodo Moukouri de Brazzaville. Divin Makaïssa de Pointe-Noire a dominé Moïse Mbono de la Cuvette.

Chez les dames, dans la catégorie Welter, Jacharmella Okota de Pointe-Noire a dominé Clarges Nzinga après disqualification

James Golden Eloué